

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, réuni en Session Extraordinaire le 30 mars 2017 à Yaoundé, sous la présidence de **Monsieur Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances, du budget et du Portefeuille de la République du Congo, Président en exercice du Conseil d'Administration de la BEAC, a statué sur le Projet de réforme du cadre juridique et statutaire de la Banque Centrale.

Après examen des propositions d'amendements aux Statuts de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, dans le sens d'une révision du cadre juridique et statutaire de la BEAC, le Conseil a arrêté le projet de révision des Statuts de la BEAC et a proposé au Comité Ministériel de donner son avis conforme, en vue de son adoption définitive par le Conseil d'Administration dans les meilleurs délais et à l'unanimité./-



Le Président du Conseil d'Administration,



Calixte NGANONGO